

La chambre des comptes dans la tourmente

Au moins sept chambres régionales des comptes sont appelées à disparaître. Epinal ne semble pas menacé. En revanche, les contrôles dans les petites collectivités vont considérablement se ralentir.

Hier les chambres régionales des comptes étaient mobilisées pour protester contre la réforme qui sera soumise au vote à l'Assemblée Nationale demain.

« A l'instigation du Premier président de la cour des comptes, le gouvernement a décidé de supprimer au minimum un tiers des chambres régionales des comptes et de mettre à la diète les survivantes en réduisant dans des proportions inacceptables le portefeuille des comptes des collectivités territoriales qu'elle contrôle », déplore l'intersyndicale qui regroupe magistrats et personnels.

Selon ce projet, les chambres ne viseraient plus que

25 000 comptes contre 75 000 aujourd'hui, « ce qui marquerait la fin total du contrôle pour les communes de moins de 5 000 habitants, alors que c'est là où les collectivités manquent le plus de personnels très spécialisés et où le rôle du contrôle est important », regrette hier Martine Bourgeois, magistrate à Epinal et déléguée du syndicat des juridictions financières qui estime « qu'en pleine période de crise financière il est au contraire plus que jamais important de veiller au bon usage des deniers publics ».

En marge de cette réduction du champ de contrôle, le gouvernement prévoit une diminution sensible du nombre de chambres régionales des

comptes à 20 maximum, contre 27 aujourd'hui. « Est-ce que le gouvernement envisage de conserver les 20 chambres maximum ou est-ce que ce sera moins, on ne sait rien. Le projet initial proposé par Philippe Séguin était clair, quantifié, précis. La réforme d'aujourd'hui est totalement floue », regrette Sophie Remy, représentante FO pour les personnels non-magistrat d'Epinal.

Dans ce cadre, la chambre régionale de Lorraine basée dans la Préfecture des Vosges depuis sa création est-elle menacée de disparition ? Rien

n'est à exclure, mais si l'on observe son volume d'activité et son nombre de salariés (environ 50, dont 16 magistrats), l'antenne spinalienne se classe parmi les dix chambres les plus importantes du pays. Ce qui a priori plaide pour son maintien.

D'autres chambres semblent davantage menacées comme celle de Franche-Comté qui ne compte que 5 magistrats et produit trois fois moins de rapport que sa voisine spinalienne. La chambre de Lorraine pourrait-elle absorber celle de Franche-Comté ? « C'est une hypothèse parmi

d'autres », indique-t-on parmi les magistrats en rappelant que les chambres appelées à disparaître et à fusionner seront précisées par décret « une fois la loi votée ».

Michel Heinrich, le député-maire d'Epinal votera le texte parce que « l'Etat doit faire des économies et qu'une rationalisation du nombre de chambres va dans ce sens. Leur travail de contrôle est nécessaire et limiter leur nombre ne réduira pas leur efficacité », estime le parlementaire vosgien.

Jean-Marc TOUSSAINT



La chambre régionale de Lorraine est plus active que les chambres d'Alsace et de Franche-Comté réunies.



La chambre régionale des comptes de Lorraine regroupe une cinquantaine de salariés dont 16 magistrats.

(Photo d'archives)